

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de l'expérimentation pilote du « Lab Migration » à Marseille : promotion de 50 personnes

Marseille, le 18 octobre 2022 – A l'occasion de la deuxième édition de la semaine de l'intégration, les partenaires de l'expérimentation du « Lab Migration » pour l'emploi à domicile (Fepem, partenaires sociaux et CPNEFP, Iperia, Université du Domicile, Mairie de Marseille, Préfecture des Bouches-du-Rhône, Région Paca, OFII, Pôle Emploi) ont signé aujourd'hui un **protocole d'intention pour entériner leur engagement mutuel à soutenir la création et la mise en œuvre de l'expérimentation du « Lab Migration » à Marseille**. Ce protocole d'intention sera suivi dans un deuxième temps de la signature d'une convention-cadre qui précisera les axes de travail prioritaires et les engagements des parties dans l'exercice de leurs compétences respectives.

D'ici à 2030, 800 000 postes seront à pourvoir dans le secteur de l'emploi à domicile. L'effet conjugué du départ à la retraite d'un salarié sur deux et du vieillissement de la population engendrera des besoins accrus dans les métiers de l'aide à domicile. Afin de répondre aux enjeux d'attractivité du secteur, mais aussi de penser une meilleure intégration des populations nées à l'étranger dans l'emploi, la Fepem et ses partenaires ont engagé en mars dernier un plan d'actions d'envergure : le « Lab Migration » pour l'emploi à domicile. **En Région Paca, 58 000 emplois seront à pourvoir d'ici 2030, dont 18 000 dans les Bouches-du-Rhône.**

Véritable projet d'utilité sociale, le « Lab Migration » s'appuie sur l'articulation de trois leviers fondamentaux : **la langue française, les compétences professionnelles et la citoyenneté**. L'ambition du projet est de proposer un **parcours d'inclusion économique et responsable**. Le « Lab Migration » repose sur la relation privilégiée et de confiance entre les particuliers employeurs et leurs salariés, et sur le domicile comme accélérateur d'innovation et d'intégration. Inédit à l'échelle d'une branche professionnelle, il a vocation à être déployé sur les territoires, à l'initiative conjointe du secteur et des partenaires locaux.

L'expérimentation pilote à Marseille comprendra **4 cohortes de 12 personnes** (une cohorte par métier : garde d'enfant, assistante de vie, aide à domicile, assistante maternelle). **La première cohorte de stagiaires entrera en formation dès novembre 2022.** Les différentes étapes du parcours proposé aux candidats, de leur recrutement à leur embauche par un particulier employeur, sont construites pour individualiser le parcours en fonction des compétences de chaque stagiaire ; dès son entrée dans la formation jusqu'à son accompagnement dans l'emploi auprès du particulier employeur :

Phase 1 : Objectif emploi

Phase 2 : Objectifs fidélisation et sécurisation



Accueil



Orientation
professionnelle
et alisation



Langue Française

Compétences
professionnelles

Citoyenneté

Parcours certifiant
(ou VAE) obligatoire

+ parcours
optionnel adapté
(français, blocs de
compétences
numérique etc.)



Certification



Mise
en
relation



Emploi



Suivi
à 6
mois
et à
18
mois

Pour Marie Béatrice LEVAUX, Présidente de la Fepem : « *Le Lab Migration accompagne un processus global d'inclusion positive, économique et citoyenne. Je me réjouis que l'ensemble des partenaires et acteurs du projet a répondu présent pour s'engager aux côtés du secteur dans ce projet innovant et je dirais "courageux". Cette expérimentation fédère aujourd'hui des acteurs publics qui travaillent à nos côtés pour réussir ce parcours d'insertion et d'intégration à Marseille. Cette expérimentation sera prochainement déployée en Ile-de-France. C'est l'une des réponses aux engagements 2030 pris par le secteur pour accompagner les défis sociétaux que nous devons relever !* »

CONTACTS PRESSE :

Fepem - Jean-Christophe GOUX - 06.11.73.41.02 – jcgoux@fepem.fr

A propos de la FEPEM

La FEPEM est l'organisation socioprofessionnelle représentative des particuliers employeurs qui contribue à structurer le secteur de l'emploi à domicile entre particuliers depuis 70 ans. Elle représente les 3,3 millions de particuliers qui emploient à domicile plus d'1,3 million de salariés – plus de 5 millions de personnes qui constituent une véritable société civile organisée au service de l'intérêt général. Le secteur de l'emploi à domicile constitue la réponse aux besoins de vie du quotidien (garde des enfants, entretien de la maison, assistance auprès de personnes âgées ou en situation de handicap, ...), et organise l'emploi de proximité qualifié et solidaire. En savoir plus : www.fepem.fr